



GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT

Forum africain de l'investissement 2024
« Tirer parti des partenariats innovants pour passer à l'échelle supérieure »
Rabat, Maroc, 04-06 décembre 2024

Note d'information du Président



CAMEROUN

REGION AFRIQUE CENTRALE (RDGC)

DEPARTEMENT DES ECONOMIES PAYS (ECCE)

Préparée par :	Ameth Saloum NDIAYE, Economiste pays principal, ECCE.1/COCM Mohamed COULIBALY, Chargé de programme pays principal, COCM Godwill KAN TANGE, Economiste pays supérieur, ECCE.1/COCM
Révisée par :	Amadou BOLY, <i>Lead Economist</i> , ECCE.1/RDGC Solomane KONE, Directeur Général Adjoint, RDGC/COCD
Approuvée par :	Serge N'GUESSAN, Directeur Général, RDGC
Mise à jour	26 novembre 2024



NOTE D'INFORMATION DU PRESIDENT – CAMEROUN

Forum africain de l'investissement 2024, Rabat, Maroc, 04-06 décembre 2024

Chef de la délégation : M. Alamine Ousmane MEY, ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Gouverneur de la Banque pour le Cameroun

Messages clés

- **Le DSP 2023-2028 a été approuvé le 13 juillet 2023, avec pour objectif principal la transformation structurelle pour une croissance forte, inclusive et durable.** Il repose sur deux domaines prioritaires consistant à développer les infrastructures pour la promotion du secteur agro-industriel et à renforcer le développement des compétences et la gouvernance. Les secteurs de concentration du DSP sont l'agro-industrie, le transport, le développement des compétences, et la gouvernance économique.
- **Au 01 novembre 2024, le portefeuille actif de la Banque comptait 24 projets, totalisant 1 822,5 millions d'UC (2 423,8 millions d'USD).** Les opérations nationales représentent 80% du portefeuille (dont 8,8% pour le secteur privé), contre 20% pour les opérations régionales. Les projets sont financés par des instruments de prêts (95,8%), une garantie (3,2%) et des dons (1%). Le portefeuille est dominé par le transport (57,7%) suivi de l'énergie (22,4%) et de l'agriculture (10,7%). Le guichet BAD finance les projets à hauteur de 1 579,5 millions d'UC (86,7%).
- **Le Conseil d'administration de la Banque a approuvé, le 29 octobre 2024, un don d'1 million d'USD** au titre de l'Accord tripartite de financement et d'exécution entre la Banque, le Cameroun et le PAM, concernant le projet d'assistance d'urgence, à la suite des inondations dans la région de l'Extrême-Nord du pays. Un projet de loi, régissant la protection civile et créant un cadre légal plus ouvert et plus opérationnel pour la prévention des risques et l'amélioration de la gestion des catastrophes et crises humanitaires sur toute l'étendue du territoire national, a été déposé à l'Assemblée nationale.
- **Après la décélération de la croissance en 2023, les perspectives économiques sont favorables.** Le taux de croissance du PIB réel a baissé, passant de 3,7 % en 2022 à 3,2 % en 2023, du fait des perturbations de l'offre en énergie électrique couplées à la contraction de la production pétrolière. La croissance devrait accélérer et atteindre 4,1 % en 2024 et 4,4 % en 2025, en lien avec la hausse de l'enveloppe allouée aux dépenses d'investissement et les effets positifs induits par la mise en œuvre du plan intégré d'import-substitution agropastoral et halieutique (PIISAH). Cependant, les conflits au Nord-Ouest et au Sud-Ouest, l'insécurité dans l'Extrême-Nord, et la guerre au Moyen Orient constituent des risques.
- **Deux projets sont retenus par le Comité du Forum africain de l'investissement (AIF) 2024 pour le Cameroun.** Le premier est un projet de développement d'une zone industrielle intitulé « Port autonome de Kribi » qui s'aligne sur la SND30 via le développement des industries qui vise à porter la croissance industrielle (hors pétrole) à plus de 8% en moyenne d'ici 2030. Le second est un projet de production d'électricité appelé « Barrage hydroélectrique de Minkouma » qui s'aligne aussi sur la SND30 à travers le développement des infrastructures énergétiques qui vise une production de 5000 MW en 2030.
- **Deux préoccupations majeures émergent dans le cadre du dialogue avec les autorités.**
 - **Quatre projets structurants, approuvés par le Conseil d'administration de la Banque, sont éligibles à l'annulation d'ici le 31 décembre 2024.** La raison est liée au retard pour la signature des accords de financement. Leur montant global est de 249,969 millions d'euros (163,968 milliards de FCFA).
 - **L'exécution des projets d'investissement public, en particulier sur financements extérieurs, accuse un retard persistant (56,2 % en 2023, contre 106,2 % en 2019).** Un projet de décret portant création, organisation et fonctionnement du Fonds d'appui à la maturation des projets d'investissement public est en cours d'examen. Le Gouvernement a sollicité l'appui de la Banque pour mettre en place ce Fonds.

1. Développements politiques et socio-économiques récents

• **Situation politico-sécuritaire.** Les élections présidentielles et régionales sont prévues en 2025, et celles législatives et municipales (initialement prévues en 2025) auront lieu en 2026. Le projet de loi visant à prolonger le mandat des députés à l'Assemblée nationale jusqu'au 30 mars 2026 a été adopté le 09 juillet 2024. La campagne d'inscription sur les listes électorales a pris fin le 31 août 2024, et le processus de révision du fichier électoral est en cours. Les listes électorales définitives devraient être publiées au plus tard le 30 décembre 2024. Le retrait des cartes d'électeurs se poursuit. Les défis sécuritaires sont liés au conflit au Nord-Ouest et au Sud-Ouest, aux attaques de Boko Haram dans l'Extrême-Nord, et à la criminalité transfrontalière, accentuant les poches de fragilité.

• **Développements économiques récents.** L'année 2023 a enregistré une décélération de la croissance. Le taux de croissance du PIB réel a baissé, passant de 3,7 % en 2022 à 3,2 % en 2023 en raison de facteurs externes (perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales) et internes (perturbations de l'offre en énergie électrique et contraction de la production pétrolière). Le taux d'inflation a augmenté de 6,3 % en 2022 à 7,4 % en 2023. Des efforts de consolidation budgétaire ont permis une réduction du déficit budgétaire de 1,1 % du PIB en 2022 à 0,6 % en 2023. La dette publique a baissé, à 41,8 du PIB % en 2023 contre 45,3 % en 2022, avec un risque élevé de surendettement. Le déficit du compte courant s'est creusé de 3,4 % du PIB en 2022 à 4,0 % en 2023, du fait de la baisse des exportations de pétrole et de gaz.

• **Perspectives économiques.** Les projections tablent sur des perspectives économiques globalement favorables. Elles sont marquées par une hausse du taux de croissance à 4,1 % en 2024 et 4,4 % en 2025 soutenue par la hausse des dépenses d'investissement et les effets positifs induits par la mise en œuvre du plan intégré d'import-substitution agropastoral et halieutique (PIISAH), une baisse du taux d'inflation à 5,1 % en 2024 et 4,0 % en 2025, une réduction du déficit budgétaire à 0,5 % du PIB en 2024 et 0,3 % en 2025, et une baisse du déficit du compte courant à 3,3 % du PIB en 2024 et 2,3 % en 2025.

• **Situation sociale.** En 2022, 37,7 % de la population vivaient en dessous du seuil national de pauvreté. La pauvreté est plus prononcée dans les ménages dirigés par les déplacés internes (42,7 %), cet écart étant plus important chez les femmes (46,6 %) que chez les hommes (41,3 %). Le taux de chômage chez les personnes de 14 ans ou plus est passé de 6,1 % de la population en 2022 à 3,3 % en 2023. Cependant, le taux du sous-emploi était estimé 23,0 % dans l'ensemble en 2022.

2. Interventions de la Banque au Cameroun

• **DSP 2023-2028.** Approuvé le 13 juillet 2023, le DSP 2023-2028 a pour objectif principal la transformation structurelle pour une croissance forte, inclusive et durable. Il repose sur 2 domaines prioritaires consistant à développer les infrastructures pour la promotion du secteur agro-industriel, et à renforcer le développement des compétences et la gouvernance. Ses secteurs de concentration sont l'agro-industrie, le transport, le développement des compétences, et la gouvernance économique.

• **Ressources du DSP.** Le DSP 2023-2028 a prévu 14 opérations pour un montant total de 1 753,2 millions UC (2 366,82 millions USD). Ces opérations sont réparties en 11 opérations souveraines pour 1571,2 millions UC (2 121,12 millions USD) et 3 opérations non souveraines pour 182 millions UC (245,7 millions USD). Pour le financement des opérations souveraines du DSP, la Banque compte mobiliser 1 183 millions UC sur ses guichets traditionnels (BAD et FAD et NTF) et 388,2 millions UC (524,1 millions USD) comme cofinancement et syndication.

• **Programme indicatif de prêts.** Le programme révisé 2024-2025 prévoit 9 opérations pour 750 millions UC (997,5 millions USD), dont 1 opération non souveraine pour 19 millions UC (25,27 millions USD).

• **Dialogue pays.** Le dialogue avec les autorités est axé sur diverses problématiques, notamment : (i) la performance du portefeuille, (ii) la pertinence des projets du Cameroun dans le cadre de la préparation de la participation du pays au Forum africain des investissements (AIF) 2024, (iii) le guide de préparation des projets et programmes d'investissement public, (iv) la diversification des sources de financement de l'économie à travers le Cadre national de financement intégré, y compris la promotion du financement des entreprises camerounaises publiques et privées via l'émission de titres de capital et de créances sur le marché financier régional de la CEMAC, (v) la requête d'appui budgétaire général du Gouvernement pour

2025 et le retard persistant du Gouvernement pour le décaissement de l'appui budgétaire sectoriel pour l'agriculture et la signature de l'appui budgétaire sectoriel pour l'énergie, (vi) le risque élevé de surendettement et l'accumulation d'arriérés de paiement du service de la dette intérieure, (vii) l'industrialisation et la transformation structurelle, (viii) le développement du secteur privé, et (ix) la réforme de l'architecture financière mondiale.

3. Portefeuille actif des opérations de la Banque

- **Historique des opérations. La Banque a commencé ses opérations au Cameroun en 1972.** Depuis cette première intervention, la Banque a approuvé 121 opérations, d'une valeur totale de 4,97 milliards USD. Le pouvoir de vote du Cameroun au Conseil d'Administration de la BAD représente 0.991% à la date du 31 août 2024.
- **Composition du portefeuille. A la date du 1 novembre 2024, le portefeuille actif du Groupe de la Banque au Cameroun comptait 24 projets totalisant 1 822,5 millions d'UC (2 423,8 millions USD).** Les opérations nationales représentent 80% du portefeuille (dont 8,8% pour une seule opération du secteur privé), contre 20% pour les opérations régionales. Les projets sont financés par des instruments de prêts (95,8%), une garantie (3,2%) et des dons (1%). Les principaux secteurs de concentration sont le transport (57,7%), l'énergie (22,4%) et l'agriculture (10,7%). Le guichet BAD finance les projets à hauteur de 1 579,5 millions d'UC (86,7%). Les 4 précédents cycles du FAD ont contribué à financer des projets dont certains sont encore actifs. La part du FAD dans le portefeuille actif est de 118,5 millions UC (6,5%). Les cofinancements directs (ACFA-JICA, UE-AIP, AGTF, etc.) s'élèvent à 123,7 millions UC (6,8%).
- **Contribution aux Top 5. Les différentes interventions de la Banque contribuent à la mise en œuvre des Top 5,** comme indiqué dans le graphique 3 en Annexe.
- **Performance du portefeuille public national. La performance du portefeuille a été jugée satisfaisante** lors de la dernière revue trimestrielle du portefeuille tenue en septembre 2024.
- **Défis et contraintes du portefeuille. Ces défis et contraintes portent essentiellement sur :** (i) les retards de signature des accords de financement ; (ii) les lenteurs dans la passation des marchés ; (iii) l'insécurité dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest.

4. Contribution aux priorités opérationnelles (Top 5)

- **Eclairer l'Afrique et l'alimenter en énergie. La réhabilitation et l'extension des réseaux de transport et de distribution ont contribué à construire plus de 1700 km de lignes électriques et de mettre en place 330 postes de transformation.** Le Projet de Renforcement et d'Extension de Réseaux de Transport et de Distribution (PRERETD) devrait permettre l'accès à l'électricité à 65100 nouveaux ménages, soit environ 39 000 personnes. Le projet électrique de Kribi contribue aujourd'hui à fournir plus de 1 153 GWH dans le réseau interconnecté sud. Enfin, le Barrage de Nachtigal devrait fournir au réseau électrique du Cameroun, une capacité de 420 MW d'électricité à l'horizon 2023.
- **Nourrir l'Afrique. Le projet de développement rural participatif de Grassfield II a contribué à accroître la productivité et l'écoulement des produits agricoles dans la région du Nord-ouest du Cameroun.** Le projet de développement des chaînes de valeurs agricole (PDCVA) devrait générer des productions additionnelles en année de croisière estimées à 216000 tonnes de régimes de palmier à huile, 240 000 tonnes de plantain, 10 000 tonnes d'ananas et de 17 500 tonnes d'huile de palme. Le projet de développement des chaînes de valeurs d'élevage et de la pisciculture dont les activités se mettent en place vise à augmenter la production animale et halieutique.
- **Améliorer la qualité de vie des populations en Afrique. Plusieurs investissements ont été réalisés dans le secteur de l'eau et l'assainissement et de l'agriculture.** Le projet d'alimentation en eau potable en milieu semi-urbain a amélioré l'alimentation en eau potable dans 13 municipalités du pays avec 1 028 538 personnes positivement impactées dont 51% de femmes.
- **Intégrer l'Afrique. La Banque est le leader dans le secteur des infrastructures en Afrique centrale, notamment dans la construction de routes, de corridors multinationaux et de voies ferrées.** Elle a permis de raccorder le Cameroun au Congo grâce aux deux phases du projet de

construction de la route Ketta-Djoum. La Banque a aussi contribué à relier le Cameroun au Nigéria grâce au projet de construction de la route Bamenda – Enugu et la réalisation du pont sur la Cross River dont l'inauguration a été faite en octobre 2022. La construction du pont sur le fleuve Logon, qui a démarré en 2020, permet déjà de relier le nord du Cameroun au Tchad. Le projet de construction du pont sur le fleuve Ntem a été approuvé en novembre 2023. Il permettra de relier le Cameroun et la Guinée Equatoriale. Dans le domaine de l'énergie, la Banque finance le projet d'interconnexion électrique entre le Cameroun et le Tchad.

- **Industrialiser l'Afrique. Le Top-5 « industrialiser l'Afrique » est considéré à travers la mise en place d'unités industrielles dans les projets de chaîne de valeur.** Ainsi, dans le cadre des deux projets de développement de chaînes de valeurs, il est prévu la construction de 3 usines d'extraction d'huile de palme, de 3 abattoirs modernes et des usines de transformation d'ananas. Ces infrastructures industrielles vont significativement rehausser la productivité dans les secteurs concernés et positionner le Cameroun sur la trajectoire d'industrialisation souhaitée. Le projet de développement de plateforme portuaire a permis au Yard pétrolier de Limbé de disposer d'équipements industriels pour la maintenance des navires en haute mer. La seconde phase de ce projet est à l'étude.

5. Thème : Tirer parti des partenariats innovants pour passer à l'échelle supérieure

- **Deux projets sont retenus par le Comité du Forum africain de l'investissement (AIF) 2024 pour le Cameroun.** Le premier est un projet de développement d'une zone industrielle intitulé le Port autonome de Kribi. Ce projet s'aligne sur le pilier « *transformation structurelle de l'économie* » de la Stratégie nationale de développement 2020-2030 (SND30), notamment le développement des industries dont l'objectif est de porter la croissance du secteur secondaire (hors pétrole) à plus de 8% en moyenne d'ici 2030. Le second est un projet de production d'électricité appelé le barrage hydroélectrique de Minkouma. Ce projet s'aligne aussi sur le pilier « *transformation structurelle de l'économie* » de la SND30, en particulier le développement des infrastructures énergétiques, dont l'objectif de production est de 5000 MW en 2030, soit un gap de 2880 MW en 2024, représentant 57,6% de la cible.

- **Le Gouvernement a mis en place des cadres légaux de promotion des investissements privés.** La Loi n° 2013/004 du 18 avril 2013 offre un cadre légal fixant les incitations à l'investissement privé. Une réforme récente a été adoptée pour promouvoir le partenariat public-privé (PPP), notamment la réforme au titre de la Loi n°2023/008 du 25 juillet 2023, fixant le régime général des contrats de partenariat. Cette Loi, qui a été promulguée, opère un changement de paradigme en parlant non plus simplement du contrat de partenariat, mais du contrat de PPP, afin d'appréhender sa dimension la plus large. De plus, un guide des PPP a été présenté, le 14 novembre 2024, dans le cadre de la facilité multi pays pour l'appui au développement des PPP. Cette facilité a permis, pour le Cameroun, la priorisation de 22 projets à réaliser sous le mode PPP, et vise le renforcement des capacités des acteurs publics impliqués dans les PPP, ainsi que le développement d'outils standard pour ce mode de partenariat.

- **Les nouvelles priorités des investissements, déclinées dans le projet de Loi de finances 2025, offrent des opportunités pour le PPP.** Ces priorités vont, entre autres, vers la poursuite de la mise en œuvre du plan intégré d'import-substitution agropastoral et halieutique (PIISAH), le renforcement des capacités d'offre et d'accès à l'énergie, la maintenance des infrastructures. Le PIISAH vise, entre autres, à faciliter le développement des actions du secteur privé dans le domaine agropastoral sur des espaces sécurisés et aménagés. Le Cameroun a des difficultés dans la distribution de l'électricité. La construction de lignes de transport de l'électricité est un investissement lourd qui nécessite de mobiliser le PPP pour financer ces lignes. Il en est de même pour relever le défi de l'amélioration de l'offre en énergie électrique, de la réhabilitation de la Société nationale de raffinage (SONARA), et des infrastructures.

ANNEXES

ANNEXE 1. Points potentiels de discussion du président avec les Autorités.....	6
ANNEXE 2. Informations politiques et économiques du Cameroun.....	9
ANNEXE 3. Situation du portefeuille de la Banque au Cameroun.....	10
Annexe 3a. Portefeuille de la Banque au Cameroun.....	10
Annexe 3b. Portefeuille de projets du Cameroun au 15 septembre 2024.....	12
ANNEXE 4. Programme indicatif de prêts 2024-2025 du Cameroun.....	15
ANNEXE 5. Biographie de la délégation camerounaise.....	16

ANNEXE 1. POINTS POTENTIELS DE DISCUSSION DU PRESIDENT AVEC LES AUTORITES

A. Questions susceptibles d'être soulevées par les Autorités

a.1. Les Autorités pourraient solliciter l'appui du Président pour soutenir davantage les dépenses d'investissement public, car le budget d'investissement public devrait représenter seulement 25 % de l'enveloppe proposée dans le cadre du projet de loi de finances 2025, ce qui est encore loin des 40 % prévus par la Stratégie nationale de développement 2020-2030 (SND30).

Réponse suggérée. La Banque envisage de doubler ses appuis financiers au profit du Cameroun à partir de l'exercice 2025. La Banque a relevé le plafond de financement du pays de 466 millions d'USD (280,9 milliards de FCFA) à 600 millions d'USD (361,7 milliards de FCFA) par an, avec une dérogation qui fait que le pays peut emprunter jusqu'à 800 millions d'USD (482,2 milliards de FCFA) par année pour les 5 prochaines années (2025-2029), pour les deux guichets BAD et FAD.

a.2. Les Autorités pourraient solliciter l'appui du Président pour le besoin du pays d'adresser le retard dans l'exécution des projets d'investissement public, à travers le projet de décret portant création, organisation et fonctionnement du Fonds d'appui à la maturation des projets d'investissement public qui est en cours d'examen.

Réponse suggérée. La Banque a enclenché le processus pour financer une étude qui devrait déterminer les modalités de faisabilité d'une réforme portant sur la création du Fonds d'appui à la maturation des projets d'investissement public afin d'accompagner le pays à améliorer le cadre de maturation de ses projets d'investissement public et sa capacité d'absorption des financements reçus.

a.3. Les Autorités pourraient solliciter l'appui du Président pour soutenir les réformes dans le cadre de la Stratégie nationale de développement du secteur financier (SND SF) du Cameroun à l'horizon 2030.

Réponse suggérée. La Banque est disposée à soutenir ces réformes dans le cadre de son futur programme d'appui budgétaire global pour le Cameroun.

a.4. Les Autorités pourraient demander l'appui de la Banque dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau plan stratégique de réformes de la gestion des finances publiques 2024-2027.

Réponse suggérée. La Banque accompagne le Cameroun dans la mise en œuvre de ce nouveau plan, avec le Projet d'appui à la gouvernance des finances publiques (PAGFIP) qui couvre la période 2024-2027, pour un montant de 11,4 milliards de FCFA. Une des composantes de ce projet porte sur le renforcement des capacités de mobilisation des recettes fiscales, notamment l'appui à la digitalisation des recettes fiscales et l'appui au dispositif de prévention contre la fraude et l'évasion fiscale. Entre autres réformes du PAGFIP, la Banque soutient la réforme sur la facturation électronique qui devrait contribuer à l'amélioration des recettes fiscales (+100 milliards de FCFA en moyenne par an), ainsi que la réforme sur la digitalisation des attestations de retenues à la source d'impôts et taxes.

a.5. Les Autorités ont exprimé leur souhait d'être accompagnées dans la gestion des risques de catastrophes.

Réponse suggérée. Le Conseil d'administration de la Banque a approuvé, le 29 octobre 2024, un don d'1 million d'USD au titre de l'Accord tripartite de financement et d'exécution entre la Banque (Administrateur du Fonds spécial de secours), le Cameroun et le Programme alimentaire mondial

(PAM), concernant le projet d'assistance d'urgence, à la suite des inondations dans la région de l'Extrême-Nord du pays. La Banque salue les efforts de réformes du président de la République qui a déposé, à l'Assemblée nationale, un projet de loi régissant la protection civile et créant un cadre légal plus ouvert et plus opérationnel pour la prévention des risques et l'amélioration de la gestion des catastrophes et crises humanitaires sur toute l'étendue du territoire national.

B. Questions que le Président pourrait demander aux Autorités

b.1. Encourager les Autorités à poursuivre les réformes pour promouvoir le partenariat public-privé (PPP). Le Cameroun a adopté des réformes récentes pour stimuler le PPP. La réforme au titre de la Loi n°2023/008 du 25 juillet 2023, fixant le régime général des contrats de partenariat, a été promulguée. Cette Loi opère un changement de paradigme en parlant non plus simplement du contrat de partenariat, mais du contrat de PPP, afin d'appréhender sa dimension la plus large. De plus, un guide des PPP a été présenté, le 14 novembre 2024, dans le cadre de la facilité multi pays pour l'appui au développement des PPP. Cette facilité a permis, pour le Cameroun, la priorisation de 22 projets à réaliser sous le mode PPP, et vise le renforcement des capacités des acteurs publics impliqués dans les PPP, ainsi que le développement d'outils standard pour ce mode de partenariat.

b.2. Saluer la réforme des Autorités pour la sélection et la priorisation des projets d'investissement public. La réforme, dans le cadre de la Facilité pour la résilience et la durabilité (FRD) du FMI, sur la définition des critères de sélection des projets d'investissement public y compris ceux en lien avec les changements climatiques, et leur intégration dans un manuel de sélection des projets, a été mise en œuvre. Ces critères de sélection ont été utilisés pour la sélection des 74 projets du programme d'investissement prioritaire 2025-2027. La sélection de tout nouveau projet dès l'exercice 2025 se fera au travers de l'Application pour la priorisation des projets publics (APPP). Cette réforme du pays sur la sélection des projets devrait être inscrite dans la Loi de finances 2025. Le guide de maturation des projets d'investissement public est en cours de révision.

b.3. Encourager les Autorités à prendre des mesures urgentes pour finaliser le dossier concernant les cinq accords de financement de quatre projets structurants toujours en attente de signature, alors qu'ils ont déjà été approuvés par le Conseil d'Administration de la Banque. Ces cinq accords de financement attendent encore les décrets d'habilitation devant permettre leur signature et leur mise en vigueur. Ces quatre projets sont éligibles à l'annulation d'ici le 31 décembre 2024. D'un montant global de 249,969 millions d'euros (163,968 milliards de FCFA), ces projets couvrent divers secteurs de l'économie avec de forts effets escomptés en termes d'accélération des réformes, d'amélioration des échanges commerciaux aux plans national et régional et de promotion de la jeunesse. Ces projets sont :

- La tranche 2 du Projet d'aménagement des routes de désenclavement de la zone industrielle et portuaire de Kribi (PARZIK 2) (Prêt BAD N° 2000200005502), approuvée le 22 juin 2022 pour un montant de 39,629 millions d'euros ;
- Le Projet d'appui à la promotion de l'entrepreneuriat et à l'amélioration des compétences en soutien à l'industrialisation (PEAC) (Prêt BAD N° 2000200006101), approuvé le 14 juillet 2023 pour un montant de 63,09 millions d'euros ;
- L'appui budgétaire sectoriel de l'énergie (PARSEC) (Prêt BAD N° 2000200006258), qui a été instruit en urgence au regard des défis énergétiques du pays et approuvé le 14 décembre 2023 pour un montant de 74,25 millions d'euros ;
- Le Projet régional de facilitation du transport et du commerce sur le corridor économique Cameroun – Guinée Equatoriale – Gabon : construction du pont sur le fleuve Ntem (Prêts BAD N° 2000200006255 / FAD N° 2100150044199), approuvé le 29 novembre 2023, pour un montant de 73 millions d'euros, dont 24 millions d'euros du FAD.

b.4. Encourager les Autorités à intensifier les efforts pour la réhabilitation de la Société nationale de raffinage (SONARA) qui devrait apporter des résultats dans l'économie réelle. La SONARA a subi, le 31 mai 2019, un incendie qui a endommagé quatre de ses installations. Depuis lors, les travaux de réhabilitation n'ont pas encore démarré. La réhabilitation de la SONARA est importante pour l'économie réelle et pour l'amélioration de la mobilisation des recettes fiscales.

b.5. Saluer les nouvelles orientations des Autorités à poursuivre les efforts de consolidation des finances publiques et de renforcement de l'autonomie financière des collectivités territoriales décentralisées (CTD). Au titre du projet de loi de finances 2025, les objectifs de la politique budgétaire sont axés sur la consolidation des finances publiques, avec un accent mis sur l'optimisation de la mobilisation des recettes non pétrolières. En outre, le gouvernement a déposé, le 13 novembre 2024, à l'Assemblée nationale, un projet de loi portant fiscalité locale que les députés sont en train d'examiner. L'idée de cette réforme est de faire en sorte que la fiscalité locale soit la principale source de revenus des CTD.

ANNEXE 2. INFORMATIONS POLITIQUES ET ÉCONOMIQUES DU CAMEROUN

Tableau 1. Informations essentielles sur le Cameroun

Pays	République du Cameroun
Président	SEM Paul BIYA
Type de régime	Parlementaire
Premier ministre	SEM Joseph DION NGUTE
Langue officielle	Français et Anglais
Capitale	Yaoundé
Superficie	476 000 Km ²
Population	28 600 000 (2023)
Espérance de vie	61,5 ans (2023)
PIB nominal	48,7 milliards de dollars US (2023)
PIB par habitant	1707,5 USD (2023)
Devise	Franc de la Coopération financière en Afrique centrale (FCFA)
Régions administratives	10 régions administratives

Tableau 2. Principaux indicateurs macroéconomiques du Cameroun 2019-2025

	2019	2020	2021	2022	2023(e)	2024(p)	2025(p)
Taux de croissance du PIB réel (%)	3,5	0,3	3,3	3,7	3,2	4,1	4,4
Taux d'inflation (%)	2,5	2,5	2,3	6,3	7,4	5,1	4,0
Solde budgétaire globale, dons inclus (% PIB)	-3,7	-3,3	-3,5	-1,1	-0,6	-0,5	-0,3
Solde du compte courant (% PIB)	-4,3	-3,7	-4,0	-3,4	-4,0	-3,3	-2,3

Source : Département des statistiques (ECST) de la BAD, octobre 2024 ; estimations (e) et prévisions (p).

ANNEXE 3. SITUATION DU PORTEFEUILLE DE LA BANQUE AU CAMEROUN

Annexe 3a. Portefeuille de la Banque au Cameroun

Aperçu du portefeuille et répartition sectorielle. A la date du 01 novembre 2024, le portefeuille actif du Groupe de la Banque au Cameroun comptait 24 projets totalisant un montant d'environ **1 822,5 millions UC (2 423,8 millions USD)**. Les opérations nationales représentent en volume 80% du portefeuille (y compris une seule opération du secteur privé pour 8,8%), contre 20% pour les opérations régionales. Les projets sont financés par des instruments de prêts (95,8%), une garantie (3,2%) et des dons (1%). Les principaux secteurs de concentration (figure 1) sont le transport (57,7%), suivi de l'énergie (22,4%) et de l'agriculture (10,7%). Le guichet BAD finance les projets à hauteur de 1 579,5 millions UC (86,7%). Les 4 précédents cycles du FAD ont contribué à financer des projets dont certains sont encore actifs. La part du FAD dans le portefeuille actif est de 118,5 millions d'UC (6,5%). Les cofinancements directs, à savoir ACFA-JICA, UE-AIP, AGTF, etc. (figure 2), s'élèvent à 123,7 millions d'UC (6,8%).

Figure 1. Répartition sectorielle du portefeuille

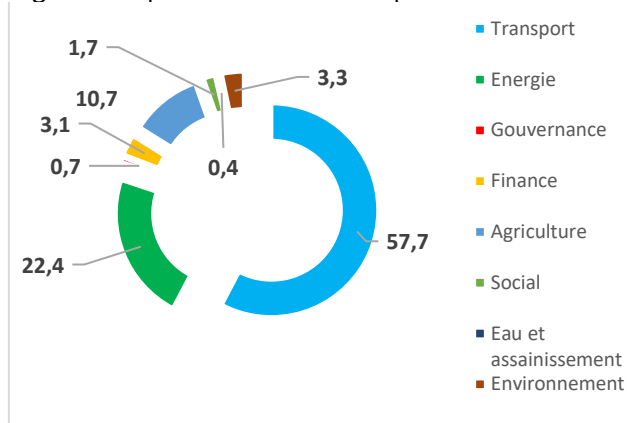
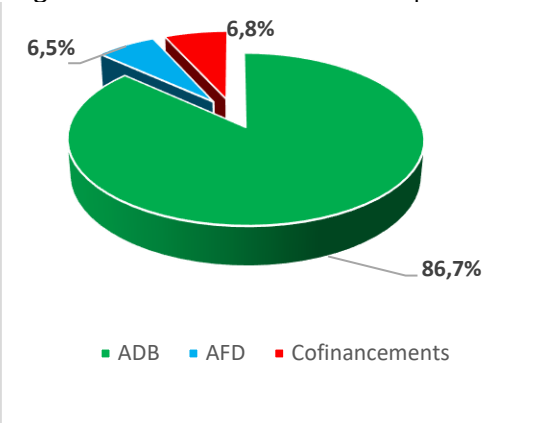


Figure 2. Sources de financement du portefeuille



Le taux de décaissement cumulé du portefeuille est de 34% pour un âge moyen de 5,5 ans. Le portefeuille du secteur public national a un taux de décaissement cumulé de 35%. Le portefeuille national actif compte 3 projets âgés. Ce sont : (i) le Programme d'appui au secteur des transports phase 1 qui a 10 ans ; (ii) le projet de garantie avec 9,3 ans ; et (iii) le projet de développement des chaînes de valeurs agricole qui a 8,8 ans. **Deux projets sont potentiellement problématiques.** Ce sont : (i) la tranche 2 de la « Ring Road » qui s'exécute dans la région du nord-ouest en proie à l'insécurité et (ii) le Projet de développement des chaînes de valeurs d'élevage et de la Pisciculture – PDCVEP. Ces projets enregistrent une performance insatisfaisante, notamment en matière de passation de marchés, d'engagement budgétaire et de décaissement.

Contraintes à la performance du portefeuille. (i) les retards de signature de 5 accords de financement relatifs à 4 projets ; (ii) les problèmes dans la passation des marchés avec en plus des problèmes de gestion de contrat ; (iii) les retards dans la délivrance des avis de la Banque ; et (iv) l'insécurité dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest qui continue d'avoir un impact négatif sur la mise en œuvre des projets dans ces zones.

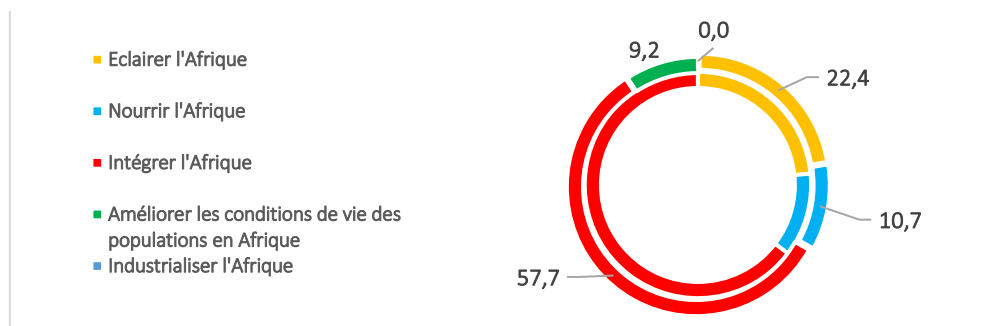
Au niveau des opérations régionales. L'âge moyen est de 5,5 ans avec un taux de décaissement moyen de 17%. La performance des opérations régionale est globalement insatisfaisante. Trois projets sont à l'origine de cette faible performance (PIRECT, PARSEBALT et PIDACC). Ces projets souffrent de : (i) retards considérables au démarrage ; et (ii) les capacités institutionnelles limitées des entités régionales chargées de la mise en œuvre des projets (commission du bassin du lac Tchad et Autorité du bassin du Niger), ce, en dépit des multiples actions de renforcement de capacités.

En matière de secteur privé, le portefeuille contient une seule opération (projet du barrage Hydroélectrique de Nachtigal) qui enregistre un taux de décaissement de 94,1%. Le projet est âgé de 6,7 ans.

Un nouveau PAPP a été adopté en septembre 2024. Il vise à améliorer : (i) la signature des accords de financements ; (ii) la célérité dans la passation des marchés ; et (iii) la conformité en matière d’audits financiers ; et (iv) l’achèvement harmonieux des projets âgés.

La priorité « intégrer l’Afrique » est dominant du fait des projets du secteur des transports qui représente plus de 50% du volume du portefeuille. Bien que n’apparaissant pas explicitement, la priorité « industrialiser l’Afrique » est aussi considérée à travers la mise en place d’unités industrielles dans les projets de chaîne de valeur (construction de 3 usines d’extraction d’huile de palme, de 3 abattoirs modernes et des usines de transformation d’ananas).

Figure 3. Distribution suivant les priorités opérationnelles



Annexe 3b. Portefeuille de projets du Cameroun au 01 novembre 2024

Secteur	Code projet	Nom projet	Source de financement	Instrument	Date approbation	Date signature	Entrée en vigueur	DLDD	Montant approuvé (MUA)	Taux de décaissement	Age (année)
Agriculture	P-CM-AA0-012	PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEURS AGRICOLES	ADB	Loan	20/01/2016	21/10/2016	23/12/2016	31/12/2025	73,6	65,9%	8,8
	P-CM-AA0-015	PROGRAMME D'APPUI AU RENFORCEMENT DE LA PRODUCTION AGRICOLE	ADB	Loan	15/07/2022	29/09/2022	23/12/2022	31/07/2025	51,9	56,70%	2,4
	P-CM-AAE-003	CAMEROUN_PROJET DEVELOPPEMENT CHAINE DE VALEURS, ELEVAGE ET	ADB	Loan	12/09/2018	03/04/2020	29/09/2020	31/12/2024	69,2	26,10%	6,2
Transport	P-CM-DB0-012	PROGRAMME D'APPUI AU SECTEUR DES TRANSPORTS : PHASE1 : AMENAGM	ADB	Loan	26/11/2014	28/03/2015	09/02/2016	31/12/2024	127	75,2%	10
	P-CM-DB0-012	PROGRAMME D'APPUI AU SECTEUR DES TRANSPORTS : PHASE1 : AMENAGM	ADF	Loan	26/11/2014	28/03/2015	12/10/2015	31/12/2024	12,5	74,9%	10
	P-CM-DB0-012	PROGRAMME D'APPUI AU SECTEUR DES TRANSPORTS : PHASE1 : AMENAGM	ACFA-Acc Co-Fin for Afric	Loan	28/03/2015	28/03/2015	23/07/2015	23/12/2025	32,9	0,00%	9,5
	P-CM-DB0-015	PROGRAMME D'APPUI AU SECTEUR DES TRANSPORTS - PHASE 2/ YAOUN	ADF	Loan	23/11/2016	08/06/2017	25/08/2017	31/12/2024	12,8	10%	8
	P-CM-DB0-015	PROGRAMME D'APPUI AU SECTEUR DES TRANSPORTS - PHASE 2/ YAOUN	ADB	Loan	23/11/2016	08/06/2017	25/08/2017	31/12/2024	222,6	81,00%	7,8
	P-CM-DB0-017	PROGRAMME D'APPUI AU SECTEUR DES TRANSPORTS - PHASE 3 : CONS	ADB	Loan	27/11/2018	28/10/2019	03/05/2020	31/12/2026	14,8	13,7%	6
	P-CM-DB0-019	RING ROAD PROJECT PHASE 2	AGTF	Loan	18/12/2019	30/12/2021	05/04/2022	31/12/2026	35,1	18,50%	4,8
	P-CM-DB0-019	RING ROAD PROJECT PHASE 2	ADB	Loan	18/12/2019	18/06/2021	04/03/2022	31/12/2026	133,2	12,90%	4,8
	P-CM-DB0-021	PROJ AMENAGEMENT ROUTES DE DESENCLAVEMENT DE LA ZONE INDUSTR	ADB	Loan	20/10/2021	20/09/2022	09/05/2023	31/12/2028	94,2	0,7%	3,1

	P-CM-DB0-022	PROJET D'AMENAGEMENT TERRITORIAL DE LA REGION DE L'EXTREME N	ADB	Loan	25/10/2023	12/04/2024	---	31/12/2030	167,4	0,00%	1,1
	P-CM-DB0-024	PROJ AMENAGEMENT ROUTES DE DESENCLAVEMENT DE LA ZONE INDUSTRIELLE	ADB	Loan	22/06/2022	---	---	---	32,7	0,00%	2,4
	P-Z1-DB0-083	CONSTRUCTION DE LA ROUTE KETTA-DJOUM PHASE 2 - CAMEROUN	ADB	Loan	21/10/2015	05/04/2016	05/08/2016	31/12/2024	51,1	69,8%	9,1
	P-Z1-DB0-181	CAMEROUN-PROJET REGIONAL INTEGRATEUR RESEAU ROUTIER DANS LE	ADB	Loan	11/12/2017	24/05/2018	02/08/2018	31/12/2025	27,5	43,1%	7
	P-Z1-DB0-181	CAMEROUN-PROJET REGIONAL INTEGRATEUR RESEAU ROUTIER DANS LE	ADF	Loan	11/12/2017	24/05/2018	02/08/2018	31/12/2025	9,4	59,2%	7
	P-Z1-D00-048	PROJET DE CONSTRUCTION DU PONT SUR LE FLEUVE NTEM ET DE FAC	ADF	Loan	29/11/2023	---	---	---	20	0,00%	0,9
	P-Z1-D00-048	PROJET DE CONSTRUCTION DU PONT SUR LE FLEUVE NTEM ET DE FAC	ADB	Loan	29/11/2023	---	---	---	40,3	0,00%	0,9
	P-Z1-DB0-181	CAMEROUN-PROJET REGIONAL INTEGRATEUR RESEAU ROUTIER DANS LE	EU-AIP	Grant	30/04/2020	20/07/2020	20/07/2020	31/12/2025	17,1	33,20%	4,5
Eau et assainissement	P-CM-E00-008	PROJET D'ETUDES ET DE PREPARATION D'UN PROGR.D'APPROVISIONNE	ADF	Loan	17/07/2018	23/04/2019	10/03/2020	31/12/2024	4,4	58,5%	6,4
	P-CM-EB0-009	PROJET COMPLEMENTAIRE D'ASSAINISSEMENT PLUVIAL DURABLE DE LA	ADF	Loan	14/12/2021	20/09/2022	23/02/2023	30/04/2026	27	13,20%	2,9
Energie	P-CM-F00-006	NACHTIGAL HYDRO POWER PROJECT	ADB	Loan	28/11/2017	08/11/2018	10/01/2019	01/11/2036	123,6	94,10%	7
	P-CM-F00-006	NACHTIGAL HYDRO POWER PROJECT	PSF	Loan	14/12/2018	03/05/2019	---	---	30,9	0,00%	7
	P-CM-F00-010	NACHTIGAL HYDRO POWER PROJECT	PSF	Loan	24/02/2021	19/05/2021	---	01/11/2036	6,6	0,00%	3,8
	P-CM-FA0-011	PROGRAMME D'APPUI AU REDRESSEMENT DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE	ADB	Loan	14/12/2023	---	---	---	61,2	0,00%	0,9

	P-Z1-FA0-072	PROJET D'INTERCONNEXION DES RESEAUX ELECTRIQUES CAMEROUN-TCH	ADF	Loan	15/12/2017	03/04/2020	12/10/2020	31/12/2027	6	3,70%	6,9
	P-Z1-FA0-072	PROJET D'INTERCONNEXION DES RESEAUX ELECTRIQUES CAMEROUN-TCH	ADB	Loan	15/12/2017	03/04/2020	12/10/2020	31/12/2027	179,6	0,4%	6,9
Finance	P-CM-H00-001	PROJET DE GARANTIE AUX REFORMES POUR LA COUVERTURE DU RISQUE	ADB	Garantie	09/07/2015	16/12/2015	16/12/2015	08/10/2025	11,5	0,00%	9,4
	P-CM-H00-003	GARANTIE PARTIELLE DE CREDIT DB	ADB	Garantie	09/07/2015	16/12/2015	16/12/2015	08/10/2025	19,2	0,00%	9,4
	P-CM-H00-004	GARANTIE PARTIELLE DE CREDIT SG	ADB	Garantie	09/07/2015	16/12/2015	16/12/2015	08/10/2025	26,9	0,00%	9,4
Gouvernance	P-CM-KF0-007	PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE DES FINANCES PUBLIQUES (PAGF)	ADF	Grant	12/12/2022	06/06/2023	06/06/2023	31/12/2026	0,8	6,50%	1,9
	P-CM-KF0-007	PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE DES FINANCES PUBLIQUES (PAGF)	ADF	Loan	12/12/2022	06/06/2023	23/11/2023	31/12/2026	11,6	1,80%	1,9
Environnement	P-Z1-C00-065	CAMEROUN-ABN PROGRAMME INTEGRE DE DEVELOPPEMENT ET D'ADAPTA	EU-AIP	Grant	07/11/2018	03/04/2020	03/04/2020	31/12/2025	1,1	3,7%	6
	P-Z1-C00-065	CAMEROUN-ABN PROGRAMME INTEGRE DE DEVELOPPEMENT ET D'ADAPTA	ADF	Loan	07/11/2018	03/04/2020	14/08/2020	31/12/2025	6	6,6%	6
Social	P-CM-IA0-002	PROJET APPUI A LA PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT ET A L'AMELIORATION DES	ADB	Loan	14/07/2023	---	---	---	52	0,00%	1,4
	P-Z1-IZ0-030	BASSIN DU LAC TCHAD - PROJET D'APPUI A LA REINSERTION SOCIOE	ADF	Loan	25/09/2018	07/05/2019	23/10/2019	31/12/2024	8	37,9%	6,2
	P-CM-AA0-019	PROJET D'ASSISTANCE D'URGENCE A LA SUITE DES INONDATIONS DANS LA REGION DE L'EXTREME-NORD DU CAMEROUN	SRF	Grant	30/10/2024				0,725	0%	0,1

ANNEXE 4. PROGRAMME INDICATIF DE PRETS 2024-2025 DU CAMEROUN

SAP Code	NOM DES PROJETS	DEPARTEMENT/DIVISION LEADER	SOURCE DE FINANCEMENT (Million UC)					
			BAD SO	BAD NSO	FAD Prêt	SRF	RBF	SOUS TOTAL
2024								
P-CM-DB0-018	PROGRAMME D’APPUI AU SECTEUR DES TRANSPORTS – PHASE 4 : Route Ngaoundéré-Garoua	PICU.6	260		10			270
P-Z1-IZ0-036	PROJET « PREVENIR LES RISQUES PAR LA STABILISATION AU LAC TCHAD » (PROSTABLT)	AHHD.3			5,095			5,095
P-CM-AA0-019	PROJET D’ASSISTANCE D’URGENCE A LA SUITE DES INONDATIONS DANS LA REGION DE L'EXTREME-NORD DU CAMEROUN	AHAI				0,725		0,725
P-Z1-IAD-022	PAN AFRICAN UNIVERSITY SUPPORT PROJECT (PHASE II)	AHHD			3,64			3,64
2025								
P-CM-DB0-026	PROGRAMME D’APPUI AU SECTEUR DES TRANSPORTS – PHASE 5 : Route Batouri Yokadouma et aménagement du territoire de l'Est	PICU.6	130		3			133
P-CM-AA0-016	AGRO PARK dans la plaine centrale (contribuera au Compact agricole)	AHAI.3	140					140
P-CM-IZ0-003	PROJET D’APPUI AU DEVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN POUR L’EMPLOI DANS LA REGION DE L’EXTREME- NORD DU CAMEROUN	AHHD.3					110	110
P-CM-BZ0-001	PROALU	PITD		19				19
P-CM-EAZ-003	PROJET DE DEVELOPPEMENT AGROINDUSTRIEL ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE DANS LE SEPTENTRION – Phase 1 : CONSTRUCTION DE BARRAGES DANS LE SEPTENTRION - (contribuera au Compact agricole)	AHWS.3	61					61

ANNEXE 5. BIOGRAPHIE DE LA DELEGATION CAMEROUNAISE



Monsieur Alamine Ousmane MEY, ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Gouverneur de la BAD pour le Cameroun, a été nommé le 02 mars 2018 et reconduit à l'issue du remaniement ministériel intervenu le 04 janvier 2019. Il occupait auparavant les fonctions de ministre des Finances depuis décembre 2011. Avant son entrée dans le Gouvernement, cet ingénieur, formé en Allemagne, en Belgique, en Turquie et à Londres, était Directeur général de Afriland First Bank classée premier établissement bancaire au Cameroun depuis 2014.



Monsieur Louis Paul MOTAZE, ministre des Finances, est nommé depuis le 02 mars 2018. Auparavant, il était ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) de 2007 à 2011 puis de 2015 à 2018. Entre 2011 et 2015, il est nommé Secrétaire général des Services du premier ministre avec rang de Ministre. Avant son entrée dans le Gouvernement, il a été nommé à la tête de la Caisse nationale de prévoyance sociale (CNPS) en septembre entre 1999 et 2007, et a aussi passé 10 ans à la CAMAIR.